



Terres Civiles

La non-violence au quotidien

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre Martin Luther King

juin 2003 - No 21



Occupation en Irak

Boycott pour la paix : quel avenir ? pp. 5-6

Le regard de Jean-Marie Muller pp. 7-9

Révision de la LSC, p. 11
Association Suisse des Civilistes, p. 12
Programme de formation, pp. 13-15
La non-violence à l'école, pp. 16-17

Se préparer pour agir, pp. 18-19
Boris Vian, pp. 21-22
Centre de documentation, pp. 22-23
Pétition pour la paix, p. 24

L'équipe du CMLK vous remercie pour vos dons et votre fidélité

En ce début d'année, nous ne sommes pas parvenu-e-s à vous remercier personnellement de votre générosité pour des questions de surcharge de travail. Nous n'avons toutefois pas omis de placer toute notre énergie pour promouvoir la non-violence.

IMPRESSUM

« **Terres civiles** » est un trimestriel édité par le Centre Martin Luther King, association romande sans but lucratif pour la non-violence active. Abonnement : Fr. 25.— par année ou compris dans la cotisation de membre.

Le CMLK vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation annuelle : Fr. 60.— et Fr. 30.— pour les «☐petit budget ». Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Responsable de la présente édition :

Sandrine Bavaud

Ont apporté leur contribution :

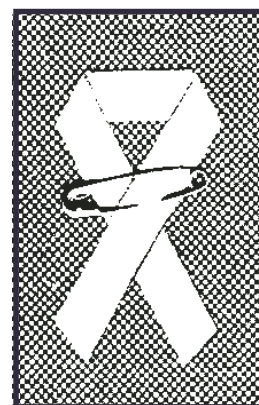
Violetta Fasanari-Bourquin, Sophie Delalay, Roger Gaillard, Mireille Grosjean, Anouk Henry, Christophe Joset, Michel Mégard, Carmen Modoux, Marc Monney, Jean-Luc Moullet, Jean-Marie Muller, Yannis Papadaniel, Anne-Lise Visinand

Impression : Imprimerie coopérative CRIC-Print, 1700 Fribourg

Pour nous contacter :

Centre Martin Luther King
52, rue de Genève
1004 Lausanne - Suisse
Téléphone : 021 661 24 34
Télécopieur : 021 661 24 36
Courrier électronique:
info@cmlk.ch
Sur Internet: <http://www.cmlk.ch>
Compte postal: 10-22368-6

« Annonçons la couleur » ! Elle est blanche, symbole de Paix



Le Référendum blanc peut être commandé auprès du CMLK ou LE NOUVEL HUMANISME, 0033/1/45/40.08.06. Pour celles et ceux qui voudraient gagner du temps, des insignes peuvent également être fournis, moyennant le remboursement des frais.

SOMMAIRE

4 Vie du Centre**5-10 Occupation en Irak**

Boycott pour la paix : quel avenir ?

Le regard de Jean-Marie Muller

La non-violence comme moyen d'expression

11-12 Service civil

Révision de la loi

Création de l'Association Suisse des Civilistes

13-15 Formation

De nouveaux modules à découvrir

16-17 Culture de la non-violence

Les initiatives se multiplient

18-19 Se préparer pour mieux agir

L'expérience d'une volontaire

21-22 Rencontre avec Boris Vian**22-23 Centre de documentation****24 Pétition pour la paix**

EDITORIAL

Tout va si vite !

Oh combien la vie est précieuse ! Et pourtant, bien souvent, nous nous laissons prendre par le temps, emporter par les urgences, les révoltes ou encore par des projets qui nous tiennent à cœur. Mais est-ce là une attitude non-violente ? Alors que les décisions politiques se prennent de plus en plus vite, il devient nécessaire de ré-apprendre à écouter nos limites et de trouver des alternatives qui ne se concentrent pas uniquement sur le court terme.

Depuis quelques mois, nous sommes nombreux et nombreuses à nous focaliser à nouveau sur les interventions militaires et nous devons incontestablement continuer à dire non à la guerre. Mais un tel courage n'est pas suffisant pour que les puissants de ce monde cessent de sacrifier des vies humaines (pp. 7-9). Le passage d'un monde de compétition à un monde de respect

implique une acceptation de notre pouvoir individuel, qui s'exerce quotidiennement dans nos choix de consommation. L'arme du boycott, défendue par le CMLK, en est un moyen, qui certes demandera du temps pour que les effets escomptés aboutissent (pp. 5-6).

S'inspirer de la non-violence, pour créer un rapport de force, ne relève pas d'une utopie. Au contraire, la non-violence parvient à transformer des actes de violence réels. Il est donc pertinent de recourir à la non-violence pour faire face à l'impérialisme guerrier. Plus généralement, il est nécessaire de valoriser toute forme d'initiative non-violente pour que nous puissions nous identifier à des modèles constructifs.

C'est dans cet esprit que ce numéro de Terres Civiles a donné la parole à l'Association Suisse pour le Service Civil (p.12), à une enseignante qui participe à l'émergence d'une éducation non-violente (pp. 16-17), ainsi qu'à une volontaire qui a participé à une formation pour se rendre dans une zone de conflits (p. 18-19) ou

encore à la personne qui a lancé une pétition mondiale pour la paix (p. 24).

Plus proche de nous, pour enrichir notre quotidien, il est possible d'exercer des attitudes non-violentes en participant à la formation co-organisée par PBI, le MIR et le CMLK. En sus de cette offre, un nouveau module, portant sur l'écriture non-violente, est à découvrir dans ce numéro. Il répond à une volonté du Centre Martin Luther King de proposer un trimestriel d'information et de réflexion au plus proche des convictions défendues et, plus largement, pour permettre à chacun et chacune d'entre nous de prendre conscience de nos parts réactives face à l'actualité, d'assumer au mieux ce que nous écrivons et de trouver des stratégies d'écriture non-violentes (pp. 13-15).

Tout va si vite ! Néanmoins de nombreuses réalisations heureuses se concrétisent, au-delà de la guerre en Irak, au-delà de l'état de guerre engendré par le G8, au-delà de la guerre économique entamée.

Sandrine Bavaud

Le billet du comité Tout ça pour ça ?

3 juin 2003. Deux photos en une de 24 Heures, avec un titre indigné : « Tout ça pour ça ? » Sur la première photo, on voit des policiers installer fiévreusement une haie de barbelés ; sur la seconde, les présidents Bush et Chirac enfin « réconciliés », la main du second sur l'épaule du premier. Mais George W. a déjà quitté Evian, comme pour montrer le peu de cas qu'il fait de ses vassaux du G8, qui se conclura sans lui.

Entre les salons dorés d'Evian et les rues vandalisées de Genève, un mauvais théâtre s'est joué, nous laissant tristes, écoeurés, en colère. Ni la police, ni les organisateurs des manifestations n'étaient assez préparés à faire face aux raids de casseurs bien organisés, dont la rage de détruire est la seule motivation. Les forces de l'ordre,

face au gâchis du week-end, doivent repenser leurs stratégies. Mais il y a aussi du grain à moudre dans le camp altermondialiste, dont certains militants montrent une complaisance, une « tolérance » à l'égard des trublions violents, qui me semble à terme suicidaire pour un mouvement résolu à convaincre la population (petits commerçants compris) qu'un « autre monde » est possible... et désirable.

Dans sa longue lutte anti-coloniale, Gandhi a souvent mis fin à des campagnes de confrontation parce que des actes de violence avaient été commis par des militants indiens, ou par des voyous agissant à l'abri de la foule. Ce souci de brider l'agressivité collective, de la canaliser dans un sens non-violent, n'a pas toujours été bien compris à

l'époque. Il prend tout son sens aujourd'hui, d'autant plus que la dérive impériale des USA représente un réel danger pour la paix et la démocratie. Résister, oui, mais pas n'importe comment. Le rituel des grandes manifs anti-G8, rituellement accompagnées de débordements violents, est-il le meilleur moyen ? La question doit être posée. Le CMLK, pour sa part, a contribué à la formation de services d'auto-protection à la demande de deux groupes des « Villages alternatif » de Lausanne et Annemasse et a choisi de privilégier l'arme du boycott, que nous avons décidé de relancer dans le cadre d'un réseau international (voir article en pages 5 et 6).

Roger Gaillard

Le CMLK accueille un nouveau stagiaire Marc Monney se présente

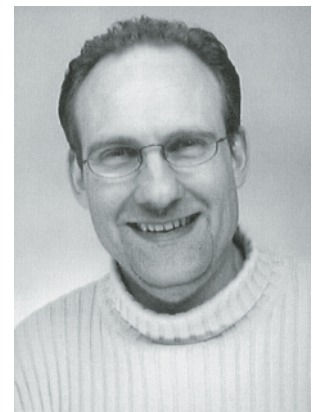
A la recherche d'un stage, j'ai pris contact avec le CMLK qui m'a accueilli dans ses locaux, meublés de tables anciennes. Après avoir pris le temps de définir ensemble un cahier des charges, je suis entré en fonction en novembre dernier. Mon travail porte sur les 35 ans d'existence du CMLK. Il avance sereinement et j'aimerais remercier dans ces lignes celles et ceux qui se sont engagés pour cet anniversaire.

Bien évidemment, et de manière rapide, d'autres choses se sont mises en place au sein du CMLK et plus particulièrement le boycott pour la paix auquel j'ai contribué activement. Puis, à la fin 2002, je suis entré au comité. On recherchait quelqu'un et, intéressé à connaître plus profondément le fonctionnement du CMLK, j'ai saisi l'occasion. Cela m'a permis de mieux découvrir les membres du comité et de me familiariser avec l'évolution du Centre.

Je suis très satisfait de participer à la vie du CMLK et si ma formation de géologue ne m'a pas prédisposé à aborder un domaine aussi humain que la non-violence, mon évolution indique qu'il s'agit du bon choix.

Je suis originaire de France de l'Est et de Savoie et, je me sens particulièrement bien à Lausanne et dans sa région, au milieu de la forêt, des prairies et des gens, de la ville et du lac. J'aime à retrouver mes amis et ma famille autour d'une bonne table. Et, du côté des livres, j'ai beaucoup apprécié *Le Chercheur d'Absolu* de Théodore Monod, une réflexion sur la vie dans le désert.

Je ne sais pas ce nous réserve notre futur, mais je crois sincèrement que la non-violence a sa place dans un monde de consommation qui se désorganise - où les individus sont soumis à de grandes tensions - et où la loi du plus fort est en train de redevenir la meilleure.



J'aime à me retrouver dans le bureau du CMLK, de profiter de son centre de documentation. J'espère que son offre continuera à s'élargir. Je pense que les livres catalogués comptent pour la non-violence.

Marc Monney

Contre l'Empire global, un boycott global

Pour instaurer un nouvel ordre mondial, Donald Rumsfeld envisage quarante ans de guerre. Contre cette mégalomanie impériale, le CMLK redéfinit son action de boycott en devenant partenaire du « Boycott global pour la paix » lancé par des mouvements pro-démocratiques aux USA.

Guerre de Trente ans, guerre de Cent ans, jolies guerres d'antan... Pour qui a grandi dans une culture marquée par deux guerres mondiales bien « cadrées », 14-18 et 39-45, il est difficile d'imaginer ce qu'ont pu être ces vénérables boucheries, étalées sur plusieurs générations. De 1337 à 1453, celle de Cent Ans vit s'affronter Anglais et Français pour le contrôle de la France, en une série de batailles gagnées tantôt par les uns, tantôt par les autres, jusqu'à ce que l'impérialiste Albion soit enfin repoussée sur son île. Jeanne d'Arc, brûlée vive en 1431, à l'âge de 19 ans, fut la principale héroïne de ce fastidieux feuilleton.

Ce sont les historiens qui, longtemps après, posent sur de tels événements des étiquettes définitives. Mais ceux qui les ont vécus au jour le jour, confusément, douloureusement, avec des alternances de carnage et de calme aussi peu prévisibles que les caprices de la météo, n'avaient bien sûr aucune conscience d'être dans telle ou telle année de la guerre de X ans. Ils ne pouvaient donc pas se dire : « Ouf, bientôt fini, plus que douze ans à tirer ! »

Entre ces réminiscences de manuels d'histoire et la période actuelle, le rapport est hélas plus étroit que nous n'osons l'imaginer. Certes, l'invasion de l'Irak par les armées coalisées a donné lieu à une Blitzkrieg forcément courte (trois semaines), vu l'écrasante supériorité technologique et militaire des agresseurs. Mais chacun sent bien que « l'après-guerre » ouverte par la chute du régime de Saddam Hussein n'est pas la paix. Peut-être vivons-nous en fait les premières années d'un enchaînement de guerres néo-coloniales qui pourraient toucher plusieurs générations en ce siècle.

Sur le terrain, d'une part, les tensions sont toujours vives entre la population et les

forces d'occupation, promptes à « sécuriser » les champs pétroliers, mais mal préparées aux tâches de reconstruction sociale d'un Etat dévasté. Après avoir assisté passivement au pillage de Bagdad, puis abattu froidement des manifestants jugés trop menaçants, les soldats étasuniens, promus shérifs de quartiers, multiplient les maladresses dans leurs contacts quotidiens avec des Irakiens qu'ils traitent avec autant de mépris que, naguère, les « gooks » du Vietnam. Certains reportages récents sur le

militaire immédiate. Personne n'était dupe à cet égard, d'autant plus que les services secrets étasuniens et britanniques n'ont pas hésité à fabriquer des faux grossiers (affaire de l'uranium nigérian) rapidement dénoncés par des experts indépendants.¹

Le Conseil de sécurité de l'ONU ayant fini par voter une nouvelle résolution qui légitime le fait accompli en confiant aux puissances occupantes le contrôle des ressources pétrolières irakiennes, les faucons de

Washington peuvent se sentir encouragés à persévérer dans cette voie. Donald Rumsfeld, secrétaire d'Etat à la Défense, a explicitement envisagé une **guerre de quarante ans** pour établir par la force le nouvel ordre mondial dont rêvait Bush père. Les seules inconnues dans cette stratégie implacable sont donc les prochaines cibles : Iran, Syrie, Cuba, Corée du Nord...?



comportement des occupants font froid dans le dos, car à une barbarie de soudards ne peut que répondre la contre-barbarie du fanatisme religieux ou nationaliste.

Dans le calendrier de l'administration Bush, d'autre part, l'Irak n'est que le deuxième épisode, après l'Afghanistan, d'un plan de mise au pas du monde entier. L'entrée en guerre unilatérale des USA, contre l'avis du Conseil de sécurité de l'ONU, peut être vue comme un **test** destiné à établir dans les relations internationales une **nouvelle norme** : celle de la « guerre préventive », élément clé de la doctrine de National Security Strategy rendue publique en septembre 2002. Selon cette doctrine, les Etats-Unis (et eux seuls) seraient en droit d'attaquer tout pays qu'ils estiment représenter une menace, quelles qu'en soient les raisons. L'exemple irakien est édifiant : aucune trace des fameuses armes de destruction massive censées justifier une intervention

Vers un boycott à long terme

Naïf et rétrograde, le rêve d'empire de l'administration Bush est dangereux pour les Etasuniens eux-mêmes, non seulement parce qu'il attise le terrorisme international, mais parce qu'il contribue à une dégradation des droits démocratiques dans leur propre pays pour cause de psychose sécuritaire. Norman Mailer, dans son dernier livre, juge que l'Amérique est aujourd'hui dans une « situation pré-totalitaire », car « le patriotisme d'une nation en crise présente une tendance logique à la fascisation ».² Face à ce danger, heureusement, la société civile n'est pas inactive et les mouvements pro-démocratiques se mobilisent pour résister à l'engrenage impérial.

C'est en accord avec ces mouvements étasuniens que le CMLK a décidé de redéployer son action en adhérant au « Boycott

global pour la paix » (BGP) décrit ci-dessous. Il ne s'agit en effet plus seulement de tenter, dans l'urgence, d'empêcher une guerre annoncée, mais de **lutter dans la durée contre la politique globale** d'un empire mégalomane. Voulons-nous d'un nouveau siècle étasunien ? Voulons-nous être les sujets, les vassaux d'une puissance « hors la loi » qui prétend régir le monde à son profit, réduisant l'ONU au rôle de chambre d'enregistrement de ses desiderata ? Si tel n'est pas le cas, le BGP nous donne un moyen d'action qui s'inscrit également dans la durée - plusieurs années ou décennies - à l'instar du mouvement de boycott qui se révéla très efficace contre l'apartheid en Afrique du Sud.

Le but du « Boycott global pour la paix » est de construire un **réseau mondial de boycotteurs et de boycottées** pour faire pression sur le gouvernement étasunien, à travers les firmes commerciales qui le soutiennent, afin que ce gouvernement renonce au militarisme et à sa politique d'hégémonie.

Par rapport au boycott que le CMLK avait lancé en mars, la principale différence est que nous choisissons de **nous concentrer sur les firmes étasuniennes**. D'autre part, le BGP ne vise pas seulement les compagnies pétrolières, mais un large éventail de firmes choisies selon les critères suivants :

1. elles ont financé de manière importante le Parti Républicain et l'élection de George W. Bush ;
2. elles ont obtenu de lucratifs contrats gouvernementaux pour la reconstruction de l'Irak ;
3. elles symbolisent de manière évidente l'impérialisme étasunien.

Vous trouverez sur le site Internet www.globalboycottforpeace.org une liste de plus de 30 firmes répondant à ces définitions : Esso, mais aussi Altria (Philip Morris), McDonalds, Coca Cola, Pepsico, Microsoft, American Airlines, etc. Selon nous, il n'est ni nécessaire, ni même souhaitable de les boycotter toutes. Mieux vaut en choisir un petit nombre et faire savoir aux directions suisses de ces firmes les raisons de votre boycott en précisant les demandes qui devraient être satisfaites pour

que vous puissiez y mettre fin. Le CMLK mettra prochainement en ligne des documents pour vous aider à concrétiser ce nouveau boycott (lettres-types).

Démocratisons les USA !

Le but du boycott global est d'encourager les multinationales étasuniennes à se rebeller contre la politique impérialiste de leur gouvernement, qu'elles ont toutes financée, parce que cette politique est suicidaire. Les sociétés visées n'ont pas de culpabilités particulières. Il ne s'agit pas de punir des « fautes », mais d'utiliser la seule stratégie capable d'amener le gouverne-



ment étasunien à un vrai changement de paradigme : opter pour une économie socialement responsable, créant et redistribuant des richesses sans devoir recourir à la guerre ; renoncer à dominer la communauté mondiale pour devenir un partenaire à part égale de cette communauté, acceptant les mêmes règles du jeu que tous les autres. Vision utopique ? Pas plus que ne l'ont été l'abolition de l'esclavage ou le droit de vote des femmes.

A l'heure où s'écrivent ces lignes, la définition précise des critères permettant de mettre fin au boycott global est encore en discussion via internet (la démocratie, même électronique, ça prend du temps !). En résumé, le BGP demande à toutes et à tous de poursuivre le boycott jusqu'à ce que le gouvernement des USA :

* renonce à imposer un gouvernement à sa solde en Iraq, et donne aux Nations unies un rôle moteur dans le gouvernement transitionnel de l'après-guerre ;

* ratifie le traité instituant le Tribunal pénal international (TPI), reconnaisse sa compétence à poursuivre les criminels de guerre,

et résilie tous les traités bilatéraux³;

* abandonne le système de missiles antibalistiques (ABM) et réinstalle le traité sur ces missiles.

* ratifie les importants traités internationaux sur les armes et sur le réchauffement global : Traité complet d'interdiction des essais nucléaires, Accords de Kyoto sur le réchauffement global, Convention sur les armes biologiques, Traité de 1997 sur les mines anti-personnel, et Convention sur les armes chimiques ;

* renonce à sa doctrine de guerre préventive ;

* ramène ses dépenses militaires à un niveau équivalent à celui des autres nations ;

* cesse d'utiliser un double standard sur les armes de destruction massives, approuvant le stockage de ces armes uniquement par les USA et Israël ;

* entame des négociations pour une solution au conflit Israël - Palestine comportant deux Etats séparés.

Pour plus d'informations sur cette action, le site www.cmlk.ch relatera en Suisse les prises de position et recommandations du Boycott global pour la paix.

Roger Gaillard

NOTES

¹ Dans une interview au magazine Vanity Fair, le faucon Paul Wolfowitz affirme sans états d'âme que les armes de destruction massive ont été choisies comme justificatif de la guerre pour des motifs « bureaucratiques », car « c'était la seule raison sur laquelle tout le monde pouvait s'entendre ». Libération, 30 mai 2003.

² Norman Mailer, « Pourquoi sommes-nous en guerre ? », Denoël, page 102.

³ Il s'agit de traités conclus par les USA avec différents pays, souvent sous la pression, pour leur faire interdire de déférer tout citoyen étasunien devant le TPI. Cela revient donc à garantir l'impunité aux criminels de guerre étasuniens

«LE TUEUR EST RAREMENT LE SAUVEUR.»

Ni le « pacifisme », ni les Etats opposés à la guerre n'ont répondu à la vraie question : « comment affranchir le peuple irakien de l'oppression ? ». Quant à la guerre, elle a provoqué un désastre humanitaire et permis aux Etats-Unis d'atteindre son objectif d'occupation.

A l'origine de la guerre en Irak, il y a le piège de la résolution 1441 adoptée le 8 novembre 2002 par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. «Le Conseil de sécurité, affirme ce texte, considérant la menace que le non respect par l'Irak des résolutions du Conseil et la prolifération d'armes de destruction massive et de missiles à longue portée font peser sur la paix et la sécurité internationales, (...) décide d'accorder à l'Irak une dernière possibilité de s'acquitter des obligations en matière de désarmement qui lui incombent en vertu des résolutions pertinentes du Conseil, et décide en conséquence d'instituer un régime d'inspection renforcé dans le but de parachever de façon complète et vérifiée le processus de désarmement établi par la résolution 687 (1991) et les résolutions ultérieures. Le Conseil rappelle, dans ce contexte, qu'il a averti à plusieurs reprises l'Irak des graves conséquences auxquelles celui-ci aurait à faire face s'il continuait à manquer à ses obligations.» Point n'était besoin d'être grand devin pour comprendre que par cette résolution les États signataires venaient de donner au président américain la caution dont il avait besoin pour mener à bien son projet d'agression de l'Irak. Dès le 6 avril 2002, George Bush n'avait-il pas déclaré : «J'ai expliqué au premier ministre [britannique] que la politique de mon gouvernement est de chasser Saddam Hussein du pouvoir, et que toutes les options sont sur la table» ? Tout le monde était donc prévenu sept mois avant le vote de la résolution 1441 que le véritable objectif des États-Unis n'était pas le désarmement de l'Irak, mais son occupation.

Le désarmement de l'Irak : une formidable hypocrisie

Tout le débat qui a précédé la décision américaine d'envahir l'Irak et qui a occupé pendant de longs mois tout l'espace médiatique était donc fondé sur une formidable hypocrisie et une ridicule duperie. La ques-

tion de savoir s'il fallait faire la guerre pour désarmer l'Irak ou s'il était possible d'atteindre cet objectif par des moyens pacifiques était en réalité sans objet. Aucun des arguments avancés par les partisans de la



"No war on Irak", New-York City, 11 millions de personnes sont descendues dans la rue dans le monde entier, 15 février 2003

guerre n'était fondé. A l'évidence, après les destructions occasionnées par la guerre du Golfe et douze années d'embargo, le régime irakien n'était pas en mesure de menacer la paix et la sécurité internationales. Le débat était d'autant plus biaisé que, selon les Américains, ce n'était pas aux inspecteurs de prouver que l'Irak possédait des armes de destruction massive, mais que c'était à l'Irak de prouver qu'il n'en possédait pas. Corrélativement, les adversaires de la guerre, bien qu'ils aient eu totalement raison, développaient des arguments qui manquaient eux-mêmes de pertinence dès lors qu'ils ne répondaient pas à la question posée effectivement. Au de-

meurant, la guerre démontrera que l'Irak ne possédait aucune arme de destruction massive pouvant constituer une quelconque menace.

Le président de la République française et son ministre des affaires étrangères, qui se sont portés au premier rang du front du refus de la guerre, se sont eux-mêmes laissés enfermer dans la problématique du désarmement de l'Irak. Le postulat de départ du positionnement de Jacques Chirac était certes incontestable lorsqu'il affirmait le 18 mars 2003 : «L'Irak ne représente pas aujourd'hui une menace immédiate telle qu'elle justifie une guerre immédiate.» Pour autant, il tombait lui-même dans le piège en répétant que «le recours à la force est le dernier recours quand toutes les autres options ont été épuisées», ce qui laissait entendre que la guerre serait justifiée s'il était avéré que l'Irak ne «coopérerait pas immédiatement, inconditionnellement et activement» avec les inspecteurs de l'ONU, comme l'exigeait la résolution 1441.

Egarement du « pacifisme » et des Etats du front du refus

La vraie question posée et qui est apparue de plus en plus clairement en filigrane dans le débat politique, diplomatique et médiatique était donc de savoir s'il fallait ou non faire la guerre pour «chasser Saddam Hussein du pouvoir». Dès lors, ceux qui refusaient la guerre se sont vus accusés de pactiser avec le régime de Saddam Hussein. Et le débat s'est alors porté dans la plus grande confusion sur le «pacifisme». Qu'est-ce que le pacifisme ? Les mots «pacifisme» et «pacifiste» ont dans notre langue et dans notre culture une connotation essentiellement péjorative. Le pacifiste est réputé vouloir la paix «à tout prix», fut-ce au prix de la justice. C'est pourquoi il est accusé de préférer n'importe quelle paix à n'importe quelle guerre et, donc, d'être prêt à se résigner à l'oppression plutôt qu'à se battre pour la liberté. L'idéo-

logie dominante, qui honore la guerre et les vertus militaires, jette donc l'anathème sur les pacifistes en les accusant d'être traîtres et parjures. Au demeurant, il est vrai que la paix peut être honteuse et que le refus de la guerre peut être lâche. En refusant absolument la guerre, la logique du pacifisme le conduit à faire de «la paix» un absolu et même le premier des absolus. Or, si la paix est considérée comme l'absence de la guerre, ce n'est pas la paix qui est le plus important, mais la justice qui permet la liberté et la dignité. Si le choix n'était qu'entre la paix dans l'injustice et la guerre pour la justice, alors mieux vaudrait choisir la guerre.

La thèse centrale du pacifisme peut se résumer ainsi : la guerre est le mal absolu parce que les maux qu'elle engendre sont nécessairement plus grands que ceux auxquels elle prétend remédier. Et il est vrai que les moyens de la guerre, c'est-à-dire ceux de la violence destructrice et meurtrière, sont par eux-mêmes en contradiction avec la fin qu'elle prétend poursuivre : la coexistence pacifique des hommes et des peuples. La vérité de l'intuition pacifiste est de proclamer l'inhumanité de la guerre et de récuser toutes les idéologies qui la sacralisent. Mais l'erreur du pacifisme est de dénoncer «les horreurs de la guerre» sans proposer des moyens réalistes pour mettre un terme aux «horreurs de la paix». Or, il ne suffit pas de condamner la guerre en évoquant ses cruautés pour la conjurer.

Il est vrai que le désarmement de l'Irak des seules armes de destruction massive aurait laissé intacte la dictature meurtrière de Saddam Hussein. Dès lors, les adversaires de la guerre étaient sommés de répondre à la question posée : quels moyens pacifiques proposaient-ils de mettre en œuvre pour libérer le peuple irakien de l'oppression du régime totalitaire irakien ? Or, force est de reconnaître que les États du front du refus n'ont pas répondu à cette question. Lorsque celle-ci fut posée à Jacques Chirac le 17 février 2003, lors de la conférence de presse qu'il a tenue à Bruxelles à l'occasion de la réunion du Conseil européen, il a répondu en restant toujours prisonnier de la seule question du désarmement : «Je dis simplement que vouloir éliminer des armes de destruction massive, cela, c'est un impératif d'intérêt général et qui peut justifier une intervention.

Vouloir changer un régime, même si cela peut être justifié, ça veut dire que nous allons nous arroger le droit, et peut-être un seul pays va s'arroger le droit, quand il en aura envie, d'intervenir pour changer un régime qui ne lui plaira pas. Il y a beaucoup de régimes qui sont de la même nature et qui ne me plaisent pas. Ce n'est pas pour autant que je considère qu'il faut prendre les armes pour les remplacer.» Mais pareille réponse laisse entière la question posée et s'apparente précisément à une



Kassel, Allemagne, 20 mars 2003 - 5 jours après la manifestation anti-guerre internationale, l'Irak se retrouve sous occupation.

position «pacifiste» puisqu'elle revient à refuser de faire la guerre en s'accommodant, en définitive, du régime de Saddam Hussein. Ce n'est pas parce qu'il y a d'autres régimes totalitaires de par le monde, qu'il ne fallait pas s'opposer à celui qui asservit le peuple irakien. Il faut donc oser l'avouer : les adversaires de la guerre se sont montrés aussi incapables que ses partisans de penser la paix et, donc, d'être en mesure de la faire. Cependant, ceci étant dit, la mobilisation des opinions publiques à travers le monde pour dire haut et fort que la guerre est incapable d'apporter une solution humaine aux inévitables conflits humains qui constituent la trame de notre histoire est un signe d'espérance.

Le fait que la guerre était illégale au regard du droit international était un argument juste, mais faible. Car il n'aurait pas suffi qu'elle soit cautionnée par une résolution de l'ONU pour qu'elle devienne légitime. L'Organisation des Nations Unies a été fondée pour «préserver les générations futures du fléau de la guerre». L'article 1 de la charte affirme que le but de l'ONU est de «réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de justice du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix». Il appartenait donc aux États du front de refus de proposer au Conseil de sécurité de l'ONU le vote d'une résolution qui pose clairement la question, non plus du seul désarmement de l'Irak, mais de sa démocratisation. Cette résolution aurait dû préciser les principaux éléments d'un véritable plan de paix pour l'ensemble de la région, en établissant un lien avec la convocation d'une conférence internationale sur le conflit israélo-palestinien. A cet égard, force est de reconnaître que, tout au long de cette crise, le silence du secrétaire général de l'ONU a été assourdissant.

La guerre n'a pas fait advenir la paix

Ceci étant, aucun adversaire de la guerre ne pouvait ignorer que la violence militaire écrasante de la coalition américano-britannique parviendrait sans aucun doute à vaincre l'armée irakienne. Qui pouvait douter que la capacité de destruction massive des armes à feu des avions et des chars de la plus puissante armée du monde réussirait à faire tomber le régime irakien ? Nous savions parfaitement que nous devrions assister à la chute des statues de Saddam Hussein à Bagdad et ailleurs, sans que nous puissions dire que c'est précisément ce que nous avions voulu en refusant la guerre. La seule inconnue portait sur la durée de la guerre, mais elle ne pouvait mettre en doute l'issue du conflit qui était acquise d'avance. En fait, elle fut plus courte que ce que certains avaient craint, mais elle fut plus longue que ce que certains avaient espéré. Elle fut malheureusement assez longue pour accumuler les destructions, les souffrances et les morts. Mais saurons-nous jamais le nombre d'Irakiens tués au cours de l'opé-

ration «Liberté pour l'Irak» ? Les réalistes se contenteront de balayer cette question en affirmant qu'il n'y a pas de guerre sans morts.

La devise du 3e bataillon du 4e régiment des Marines américains qui conquiert Bagdad est «Search and kill» : «Chercher et tuer». Les soldats cherchèrent donc tous les Irakiens qui se trouvaient sur leur passage et les tuèrent. «Des centaines de civils, écrit Rémy Ourdan, l'envoyé spécial du Monde à Bagdad, sont morts en moins d'une semaine d'offensive terrestre contre la capitale, souvent délibérément visés, sans aucune raison. Nul, qu'il soit favorable ou non à l'intervention militaire en Irak, ne s'attendait à ce que les hommes jaillissant du désert pulvérisent ainsi à la mitrailleuse et au canon tant de véhicules civils, de piétons, jusqu'à des femmes et des enfants sortant acheter des légumes au coin de la rue.»

Les adversaires de la guerre ne sauraient donc avoir mauvaise conscience en prenant acte de la victoire militaire annoncée des États-Unis. Ils ne sont pas obligés non plus de devoir déclarer qu'ils se réjouissent de la chute de Saddam Hussein, ce qui serait une manière inavouée de se réjouir de la guerre. Surtout, n'ayons aucune gêne de laisser à leur satisfaction les rares intellectuels français qui ont pris position en faveur de la guerre sans jamais craindre que leur maison soit détruite par un missile ou que leur enfant soit déshonoré par une bombe. C'est précisément au moment où la violence sauvage des armes prétend triompher devant les ruines encore fumantes de la guerre, qu'il nous faut lui refuser toute légitimité en réaffirmant les exigences d'humanité qui doivent prévaloir dans l'action politique. Au-delà des images de propagande, la réalité reste que la fin de la guerre ne fera pas advenir la paix.

L'intervention militaire des soldats américains et de leurs supplétifs britanniques fut une manifestation de pure violence dont les effets destructeurs cassèrent la société irakienne en créant un immense vide politique. Ce n'est pas la démocratie qui est advenue, mais la dégluterie, le désordre, le chaos. Ce que nous avons surtout vu à la télévision, ce sont des Bagdadis en liesse qui pillaient et saccageaient tout ce qui se trouvait à leur portée en remerciant les

soldats américains de les laisser faire. Tout s'est passé comme si, dans sa chute, le régime de Saddam Hussein avait écrasé l'Irak. En se préparant à faire la guerre, les Américains avaient tout simplement oublié de se préparer à faire la paix. Une telle imprévoyance politique est véritablement criminelle. La victoire militaire débouche sur une formidable défaite politique, l'une et l'autre se conjuguant pour provoquer un formidable désastre humanitaire.

Il faut que le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, soit un homme d'une grande inculture pour venir déclarer à la télévision à propos de la chute de la statue de Saddam Hussein : «On ne peut s'empêcher de penser à la chute du mur de Berlin et l'écroulement du rideau de fer.» Deux empêchements majeurs auraient dû retenir le dirigeant américain de proférer une telle sottise. D'une part, le mur de Berlin a été détruit par les Berlinoises eux-mêmes et d'autre part, il s'est effondré sans qu'aucune violence n'ait été commise sur tout le territoire de l'Europe de l'Est. En effet, le mur de Berlin n'a pas été détruit par les armes de l'Occident, mais il s'est effondré sous la pression de la lutte non-violente des citoyens des sociétés civiles de l'Europe de l'Est.

Une guerre d'appropriation, une fracture ouverte

Les dirigeants américains nous ont assuré qu'ils n'avaient d'autre objectif que d'établir la démocratie en Irak. Qui peut les croire ? La politique américaine n'avait évidemment d'autre objectif que de servir les intérêts de l'État américain. A maintes reprises, les États-Unis se sont parfaitement accommodés des dictatures lorsque cela les arrangeait. C'est ainsi qu'ils ont soutenu la dictature de Saddam Hussein aussi longtemps qu'ils ont estimé que celle-ci servait leurs intérêts dans la région. Il s'agissait d'abord pour les États-Unis, après le traumatisme du 11 septembre, de rétablir aux yeux du monde l'invincibilité de leur puissance. La décision d'envahir et de conquérir l'Irak a été prise sous l'influence de trois lobbies : le lobby idéologique, le lobby pétrolier et le lobby militaro-industriel. Cette guerre n'est pas une guerre de libération, mais seulement une guerre d'appropriation. Appropriation de l'espace

géostratégique et du champ économique. Déjà, les dirigeants de la coalition militaire se sont répartis les mannes pétrolières et les contrats de reconstruction. Les affaires sont les affaires et doivent le rester.

L'une des conséquences les plus funestes de cette guerre, qui était prévisible et qui a été largement confirmée par les événements, est d'élargir et d'approfondir la fracture entre l'Occident et les peuples d'Orient. Elle a contribué à inscrire dans l'histoire le choc des civilisations chrétiennes et musulmanes, celui-là même qu'il importait absolument de conjurer. Dans chacun des deux camps, Dieu a été réquisitionné pour bénir les armes des combattants. Pourtant, il suffit d'être athée - et peut-être faut-il mieux l'être... - pour comprendre que le Dieu qui s'accommode de la violence des hommes habite le Panthéon des faux dieux.

En dernière page de l'exemplaire du Monde qui annonçait à la une la chute de Bagdad, on pouvait lire cette brève : «Onze civils afghans, dont sept femmes, ont été tués mercredi 9 avril par une bombe américaine tombée sur leur maison. (...) «La bombe a raté la cible et a atterri sur la maison», a expliqué le lieutenant-colonel Douglas Lefforge, porte-parole américain, sur la base de Bagram, au nord de Kaboul. Le chef d'état-major interarmes américain, le général Richard Myers, a affirmé, à Washington, regretter sincèrement l'incident.»

Quelques heures après l'occupation de son pays par les armées américano-britanniques, un Irakien citait ce proverbe arabe : «Le tueur est rarement le sauveur.»

Jean-Marie Muller

Jean-Marie Muller est le porte-parole national du Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN, 114 rue de Vaugirard, 75006 - Paris - Tel : 0033/1/45.44.48.25)

Les illustrations sont tirées du site Internet www.cornellcollege.edu/a-free

L'action non-violente s'est exprimée fortement pour dire « Non à la guerre »

Qui a dit que les non-violents et les pacifistes sont justes capables de bêler ? Pour démontrer le contraire, voici tout un éventail d'actions qui se sont déroulées avant et pendant la guerre des USA contre l'Irak, auxquelles parmi d'autres, le Centre M.L. King a contribué et participé, toujours pour sensibiliser nos citoyens à l'injustice des guerres et à leurs conséquences désastreuses. La guerre que les USA ont déclenchée contre l'Irak n'est pas sans rappeler la fable de La Fontaine « Le loup et l'agneau » qui débute ainsi : « la raison du plus fort est toujours la meilleure ».

Maintenant, regardons de plus près quelques-unes des actions non-violentes qui ont eu lieu dans le monde, et notamment plus près de nous. Boycotts et désobéissances civiles se sont multipliés.

Jacques Bonvin a transmis au CMLK son appel à allumer - le dimanche 9 mars 2003 - des bougies, des lanternes, des lampes ... à nos fenêtres et balcons. Cette image lumineuse serait vue du ciel, photographiée et filmée par les satellites et les avions, reproduite par les médias. Il propose aussi de faire suivre son mail au plus grand nombre possible d'internautes.

De son côté, dans un communiqué de presse du 20 mars 2003, signé par Jean-Philippe Jeannerat, ancien secrétaire du CMLK, le PS suisse prend position contre la guerre en Irak. Il demande notamment au Conseil fédéral d'interrompre immédiatement toute coopération militaire avec les belligérants.

Dans la revue « Silence » no 295 d'avril 2003, c'est toute une liste sous forme de brèves qui est évoquée : Aux USA, villes, églises, poètes se sont manifestés contre la guerre. En Australie, les principaux syndicats de dockers, reprenant une action déjà réalisée pendant la guerre du Vietnam, ont appelé à une grève dans les ports, si des troupes armées venaient à y stationner...

Le CMLK a plus particulièrement soutenu l'appel de Théo Buss, proposant avec d'autres, au nom de Pain pour le prochain « 24 heures de jeûne pour la Paix ». Mais

surtout, il a participé activement au Collectif vaudois contre la guerre et supporté les appels de la Coalition nationale contre la guerre.

Bien avant l'éclatement de cette guerre infâme, vu la disproportion des forces en présence et son prétexte fallacieux, plusieurs actions ont eu lieu. Déjà le 2 novembre 2002 une manifestation fut organisée à Berne par la Coalition nationale et obtint un très grand succès.

Le 5 mars, la population est également descendue dans la rue dans l'ensemble de la Suisse. La Coalition contre la guerre de Genève, dont le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA), a orchestré plusieurs activités, avec manifestation et vente des drapeaux arc-en-ciel « Peace ». La manifestation organisée ce jour-là en fin d'après-midi par le Collectif vaudois contre la guerre, et où publiquement un boycott retentissant était lancé par le Centre M.L. King, laissait largement la place aux jeunes.

Et la mobilisation s'est poursuivie localement dans l'ensemble de la Suisse avec des slogans internationaux tels que : « Arrêtons-nous pour arrêter la guerre » - sous-entendant un arrêt de travail - ou « Non à la guerre ! Arrêt des bombardements ! Troupes US et britanniques hors d'Irak ! ». Au niveau national une nouvelle manifestation était organisée à Berne, le samedi 22 mars 2003. Plus de 40'000 personnes de toute provenance et de tout âge se sont réunies alors que la Coalition nationale regroupait plus d'une centaine d'organisations.

La liste s'allonge, mais je tiens encore à souligner le rassemblement des femmes contre la guerre, en solidarité avec la population irakienne, qui a eu lieu le 16 avril 2003 devant l'église de St-Laurent à Lausanne, ainsi que l'émouvant Appel de vétérans américains publié, déjà le



Des drapeaux "peace", placés sur le Grand Temple et rayonnant sur la ville de La Chaux-de-Fonds, avril 2003

1er janvier 2003. Eux ils savaient ce qu'une guerre veut dire !

Quant aux manifestations pour la paix auxquelles des millions de personnes ont participé, et dans tous les pays du monde, je crois que chacun de nous en a suivi avec émotion le déroulement, diffusé par les médias : je ne m'y étendrai pas.

L'après-guerre se révèle chaotique et plein d'incertitudes et de risques pour les vainqueurs. On aurait envie de dire : « c'est bien fait, on vous avait avertis » mais ce serait oublier la souffrance du peuple irakien et celle des soldats, envahisseurs malgré eux, qui souvent se sont enrôlés pour fuir la misère aux USA.

Pour le Centre M.L. King il y a encore du pain sur la planche dans sa mission pour la promotion de la non-violence, mais nous ne découragerons jamais !

Violetta F.B.

PS : En Italie j'ai vu des milliers de drapeaux arc-en-ciel qui pavoisaient villes et villages. Il y en a un maintenant sur mon balcon ici, à Lausanne.

Rencontre nationale pour amorcer la nouvelle loi sur le service civil

Le 10 avril dernier, les diverses permanences de conseil aux objecteurs de conscience se sont réunies à Berne pour discuter notamment de la révision de la loi sur le service civil.

Cette réunion, organisée par la permanence de Zürich et à laquelle ont participé deux membres du comité du CMLK, s'est montrée intéressante à plusieurs points de vue.

D'une part, elle a permis de connaître les membres des autres permanences, de Suisse alémanique surtout, ainsi que leur travail. Outre Zurich, représenté entre autres par Ruedi Winet, Bâle, St-Gall et Lucerne étaient présents. Genève était aussi là, ce qui a permis à la Suisse romande d'être représentée dans sa totalité, puisque le CMLK fédère les différentes permanences des autres cantons francophones.

D'autre part, il a été possible de discuter de la révision de la loi sur le service civil. On sait que cette révision touche de manière importante tant les conditions d'admission que l'exécution du service civil. En principe, s'il n'y a pas de référendum, elle entrera en vigueur au plus tôt le 1er janvier prochain.

Nouvelle possibilité d'admission

Du côté de l'admission, le changement concerne le moment du dépôt de la demande et l'audition. En effet, après que le conscrit aura été informé des possibilités offertes par l'armée et le service civil lors de la journée d'information qui précède d'une année environ le recrutement, il pourra désormais déposer sa demande au moins deux mois avant le recrutement. Ce délai respecté, il faut savoir qu'à l'avenir, les auditions se dérouleront en principe lors du 3ème jour du recrutement, après que le conscrit aura été reconnu apte à faire l'école de recrues. La décision d'admission sera prise le jour même par la commission, et non plus par l'organe central. Cette nouvelle procédure suscite quelques remarques.

* S'il est bienvenu qu'une information que l'on espère sérieuse et complète ait lieu au même titre et au même moment que celle

dispensée au sujet de l'armée, il est établi qu'elle sera donnée par des représentants de l'organe d'exécution du service civil. Le CMLK déplore ce fait : les permanences de conseil ont une grande expérience - et une position extérieure à l'administration - qui aurait pu être très utile pour l'information aux conscrits. Une demande pour une prise en charge de l'information par les permanences a été faite au Département fédéral de l'Economie, qui a rejeté la proposition pour des raisons de base légale ne prévoyant pas le subventionnement de l'information à des organes privés.

* L'audition par la commission aura en principe lieu le 3ème jour du recrutement. On peut se demander s'il est bon que cet examen se passe à la fin d'un processus orienté sur la capacité du conscrit à faire de l'armée, et ce dans une caserne. N'y a-t-il pas le risque que le jeune soit influencé ou déstabilisé par l'environnement militaire, ce qui pourrait l'amener à relativiser la nature de son conflit de conscience lors de l'audition ?

* Pour voir son obligation de service suspendue, la demande d'admission doit être envoyée au moins trois mois avant une période de service militaire. Si ce délai n'est pas modifié, le recruté devra, en principe, passer son audition dans un des centres régionaux de recrutement.



Des changements relatifs à l'exécution

Quant à l'exécution du service civil, les changements essentiels dépendent de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'armée. Il s'agit notamment de l'âge maximal de service, fixé comme pour l'armée à 30 ans (maximum 34 ans). Il semble qu'il sera plus facile d'effectuer son service à l'étranger, mais la possibilité de faire reconnaître une période d'affectation comme stage professionnel paraît mise en cause. Le rythme des affectations semble aussi être soumis à changement, sans qu'il soit possible d'en préciser les modalités exactes ici.

Enfin, la Confédération prévoit d'instaurer des programmes prioritaires dans certains domaines, restreignant du coup le choix des domaines d'affectation dans lesquels un civiliste aimerait servir. Cette question ne semble pas mettre en danger les grandes lignes des affectations actuelles, mais la prudence reste de mise : il est nécessaire de préserver la liberté de choix du civiliste au moment de la recherche d'un établissement d'affectation.

La nouvelle loi sur le service civil impliquant plusieurs changements, le matériel de promotion et d'information devra être actualisé. Il s'agira notamment d'éclaircir certains points et de considérer la révision de l'Ordonnance actuellement en cours de rédaction.

Jean-Luc Moullet

Neuchâtel

- Vous êtes disposé à tenir bénévolement une *Permanence Service civil* (env. 20 contacts par année : renseignements téléphoniques et suivi des dossiers);
- Vous habitez Neuchâtel;
- Vous êtes la personne que le CMLK recherche !

Information : 021/661.24.34

Une nouvelle ouverture pour les civilistes

Les 3 et 4 mai 2003 une soixantaine de civilistes de toute la Suisse se sont retrouvés à Kandersteg- BE en vue de créer l'Association Suisse des Civilistes.

L'idée de créer l'Association Suisse des civilistes (ASC), lancée par trois civilistes a, en outre, reçu le soutien de sept cents autres civilistes qui, ayant répondu à un questionnaire joint à l'invitation à ce week-end, ont fait part de leur soutien à cette démarche. Les deux jours passés dans l'Oberland bernois ont été l'occasion pour les participants de faire valoir leurs points de vue concernant le service civil et de partager leurs expériences en la matière. C'est sur la base de ces discussions que l'assemblée constitutive a statué sur l'organisation et l'orientation générale de l'ASC. Il en est ressorti que son attention se centrerait résolument sur la défense et la promotion du service civil. Il ne s'agit donc pas d'axer ses activités «contre l'armée», mais bien de se focaliser sur l'alternative que représente le service civil en tant que mode d'intervention fondé sur la prévention (pour plus de détails voir encadré). Le pendant de cette orientation se situe à terme dans la volonté de sortir le service civil de l'ombre du service militaire. En ce sens, l'ASC est déjà résolue à défendre certains points précis qui visent à affirmer l'indépendance du service civil : la suppression de l'examen de conscience, une durée égale à celle du service militaire, une augmentation du budget, ou encore la possibilité pour les femmes d'accomplir du service civil. Plus concrètement, l'ASC se veut également un lieu de rencontre et d'échange pour l'ensemble des civilistes où, sur la base de ce réseau, diverses informations pratiques pourraient être à leur disposition, notamment sur les éta-

blissements d'affectation et leurs prestations (bons tuyaux, conseils etc.).

Concernant la structure de l'association, l'assemblée constitutive a élu un Comité national composé de douze personnes (avec au moins un représentant pour chaque région linguistique) dont la tâche est d'assurer les charges courantes, la coordination des actions menées par les groupes régionaux, ainsi que la publication d'un journal en ligne et l'entretien d'un site Internet. Les groupes régionaux restent encore à former (sans forcément se référer aux frontières cantonales), et leurs activités à préciser. Toutefois, de manière générale, ils doivent s'atteler à lancer diverses actions, d'une part de manière à se faire connaître auprès du grand public et des civilistes eux-mêmes, d'autre part afin de promouvoir le service civil et lui donner une visibilité accrue. La nature de ces activités étant encore à déterminer, l'ASC demeure évidemment ouverte à toute personne qui souhaite s'engager et à toute proposition susceptible d'aller dans ce sens.

Yannis Papadaniel

POUR TOUT CONTACT

Berne: michaelstaehli@gmx.net - Genève: Fabien Mühlemann, uri.fab@switch2cat.ch - Bâle: reto.leuenberger@gmx.ch - Lausanne: Yannis Papadaniel, y_socrate@yahoo.fr



Silence la violence, S. Girardet et P. Rosado, Hatier Littérature Générale, Paris, 1999

Résolution fondatrice de l'Association Suisse des Civilistes (ASC)

Le service civil est un service rendu à la société. Il s'attache à comprendre les problèmes qui la traversent, et à agir sur eux de manière préventive, en travaillant sur les causes plutôt que sur les conséquences.

Dans une société où le lien social tend à se relâcher, où le milieu naturel est mis à mal, compromettant notre avenir, et où davantage de personnes se trouvent dans des situations de précarité et de solitude, le service civil propose des solutions innovatrices.

À l'heure où la plupart des problèmes sont résolus par la force, les civilistes s'engagent à soutenir la réintégration sociale des personnes marginalisées et ainsi à combattre les préjugés tout en créant un sentiment d'appartenance par-delà les différences sociales. Le service civil défend des valeurs, telles que la tolérance et le respect entre concitoyens et contribue à la diversité culturelle historique de notre pays. En le soutenant, la Confédération permet la reconnaissance officielle de l'engagement humain de nombreux Suisses, autant au sein du pays qu'à l'étranger, et cultive de la sorte notre tradition humanitaire.

Nous demandons que les possibilités de gestion pacifique des différends soient étendues grâce au service civil. En tant que service obligatoire à la nation, le service civil doit devenir l'un des piliers majeurs d'une politique de sécurité pacifique qui place la prévention de la violence (telle que peut y contribuer le service civil) au centre de ses préoccupations.

La Confédération devrait mettre davantage de moyens à la disposition du service civil et en faciliter la procédure d'admission en supprimant l'examen de conscience. Par ailleurs, le service civil devrait être rendu accessible aux femmes, pour lesquelles le service militaire constitue actuellement la seule voie officiellement reconnue pour servir leur pays et la population par un engagement personnel.

Kandersteg, 4 mai 2003.

Association Suisse des Civilistes (ASC)
Gemeinschaft Schweizer
Zivildienstleistender (GSZ)

Formation à la résolution non-violente des conflits

Programme 2003-2004

Modules de base

▼ Affirmation de soi

6 septembre 2003

Prendre conscience de ses ressources, prendre sa place, être capable de rester soi-même en toutes circonstances, savoir dire « non », autant d'éléments indispensables à une approche confiante des conflits.

Avec Frédérique Rebetez et Jean-Philippe Faure

▼ Communication non-violente

27-28 septembre 2003

Pour toute personne désireuse d'améliorer sa capacité à communiquer avec autrui. Ce week-end permettra de nous entraîner à nous exprimer avec sincérité et à écouter avec empathie, en nous centrant sur les sentiments et besoins de chacun.

Il comportera aussi une introduction générale à la résolution non-violente des conflits. Avec Philippe Beck et Marlyse Gehret

▼ Les émotions dans les conflits

25 octobre 2003

Lorsque montent en nous certaines émotions, nous nous sentons submergés, paralysés, et la communication se brouille, aussi bien avec soi-même qu'avec autrui.

Nous verrons ensemble quel rôle ces émotions peuvent jouer dans la résolution d'un conflit. Comment les comprendre ? Comment les exprimer ? Comment les vivre ? Avec Chantal Furrer Rey et Rolf Keller

▼ Mes attitudes face au conflit

7 novembre ou 8 novembre 2003

Chacun-e de nous a sa ou ses manières propres de réagir en cas de conflit, en fonction de son histoire, de son caractère,

etc. Cette journée aidera à déterminer ces « habitudes », à vérifier si (et quand) elles sont adaptées, et à exercer des « attitudes de rechange » pour le cas où elles ne le sont pas.

Animation : Chantal Furrer Rey et Lucienne Erb

▼ Conflits de culture

13 décembre 2003

Ici ou ailleurs, la rencontre avec des personnes provenant d'une autre culture ou défendant d'autres valeurs peut apporter une grande richesse. Elle peut aussi provoquer certains conflits, au niveau professionnel comme dans la vie privée. Comment faire pour rester soi-même et respecter l'autre dans sa différence ?

Avec Fernand Veuthey et Lucienne Erb

▼ Face à la violence

16 janvier ou 17 janvier 2004

La violence constitue l'une des pires évolutions possibles du conflit. Elle nous bouleverse et peut nous paralyser. Comment malgré tout l'affronter, comme victimes ou témoins, en surmontant notre peur ? Comment faire redescendre la tension jusqu'à une forme de conflit acceptable, où nous pourrions dialoguer, négocier ?

Avec Frédérique Rebetez et Marco Allenbach

▼ Introduction à la médiation

7 février 2004

La médiation permet d'aider les personnes en conflit à nouer ou renouer le dialogue, à mettre à plat tous les aspects du conflit, puis à imaginer et trier de possibles solutions. Elle utilise largement l'écoute et l'empathie (la participation préalable à la session Communication non-violente est vivement conseillée).

Avec Fernand Veuthey et Vincent Artison

▼ Prise de décision par consensus

6 mars 2004

Le consensus, c'est une manière de décider cohérente avec l'esprit de non-violence. C'est se donner les moyens de déterminer la meilleure solution qui satisfasse les principaux besoins de tous, sans négliger personne et de façon que tous se sentent liés à la mise en acte de la décision prise.

Avec Fernand Veuthey et Philippe Beck

▼ Les conflits dans un groupe

8-9 mai 2004

Equipe de travail, comité d'association, bande de copains... tout groupe connaît des conflits, passagers ou récurrents. Cela peut finir par quelqu'un claquant la porte, ou par l'impossibilité de mener à bien la tâche fixée.

Pendant ce weekend nous exercerons des outils permettant de gérer ces conflits dans un esprit non-violent.

Avec Frédérique Rebetez et Marlyse Gehret

▼ Perfectionnement

12-13 juin 2004

Ce module s'adresse aux personnes ayant déjà fait un parcours dans le domaine de la résolution non-violente des conflits. Nous nous entraînerons à l'utilisation des divers outils acquis lors de précédents modules, en utilisant notamment les moyens du théâtre forum.

Avec Chantal Furrer Rey et Philippe Beck

Trois modules dédoublés
le vendredi : nouveau !

La formation à la résolution non-violente des conflits proposée par Peace Brigades International (PBI), le Mouvement International de la réconciliation (MIR) et le Centre Martin Luther King (CMLK), est composée de 10 modules de base formant un tout cohérent. Chaque session peut fort bien être suivie séparément, s'ajoutent à cette base 4 modules complémentaires.

Chaque journée ou weekend de formation repose sur un travail essentiellement actif, en groupe de 10-15 personnes. L'interaction se déroule à l'aide d'outils participatifs et sur la base de situations apportées par les participantes et les participants.

Animation : Chantal Furrer Rey, Frédérique Rebetez, Marco Allenbach, Philippe Beck, Jean-Philippe Faure, Fernand Veuthey, Rolf Keller, Marlyse Gehret, Lucienne Erb, Vincent Artison.

Les SAMEDIS

ont lieu de 9h à 17h à Yverdon.

Pour les membres de PBI, du MIR ou du CMLK, le tarif est de CHF 80.- par journée (non membres CHF 140.-).

Les participant-e-s apportent leur pique-nique de midi; les boissons froides sont fournies.

Les WEEKENDS en résidentiel

ont lieu à Longirod (VD), du samedi 10h à dimanche 17h.

Pour les membres CHF 160.- (non membres CHF 280.-).

Ajouter env. CHF 70.- pour frais de pension, payables sur place.

Réduction : de CHF 20.- par journée dès la 12e journée.

Inscriptions : sur renvoi du bulletin d'inscription ci-joint.

Le paiement est dû dès acceptation de l'inscription et en vaut confirmation. En cas d'annulation intervenant un mois avant un module, nous gardons CHF 20.- pour frais de dossier. Au-delà, la finance d'inscription est due.

Chaque module sera confirmé au plus tard 8 jours à l'avance. La confirmation comprendra un plan de voyage et parfois un petit dossier de préparation.

CCP 10-123'925-6, Rolf Keller/Formation non-violence, 3008 Berne.

Renseignements :

Lucienne Erb, 1 av. de Gallatin, 1203 Genève - Tel : 022/345.98.73 - courriel : lucienne.erb@bluewin.ch

Nouveau : modules complémentaires

▼ Jeux coopératifs

22 novembre 2003

Le jeu coopératif - «tous gagnants ou tous perdants» - développe l'intérêt d'agir ensemble dans un climat de confiance, de dialogue et de créativité. Une journée pour vivre ces enjeux, s'exercer à animer des jeux coopératifs et apprendre à transformer des jeux compétitifs en jeux coopératifs.

Avec Philippe Beck et Frédérique Rebetez

▼ Animation de groupe

21-22 février 2004

Qui n'est pas las de ces séances interminables, tendues, brouillonnes ...? S'initier à l'animation de groupes, c'est se donner les moyens d'améliorer le fonctionnement des groupes dont nous faisons partie. Même un «conseil de famille» ne s'en déroulera que mieux !

Lors de ce week-end, chaque participant-e aura l'occasion d'animer un moment.

Avec Frédérique Rebetez et Lucienne Erb

▼ Stratégie d'action non-violente

27 mars 2004

L'action non-violente prolonge la résolution non-violente des conflits proprement dite lorsque tout dialogue est impossible; elle vise à nouer ce dialogue, en modifiant le rapport de force dans le conflit. A partir d'un cas concret, nous appliquerons des outils d'analyse et élaborerons une stratégie d'action non-violente.

Avec Frédérique Rebetez et Rolf Keller

▼ Pouvoir, autorité et responsabilité

23 avril ou 24 avril 2004

Des jeux de pouvoir et de manipulation s'installent parfois dans nos relations quotidiennes ou professionnelles. Comment les repérer et les désamorcer? Comment exercer l'autorité de manière non-violente (parent, enseignant, chef d'équipe, animateur, etc...) ? Et comment agir dans un conflit asymétrique (face à un supérieur hiérarchique par exemple) ?

Avec Philippe Beck et Marco Allenbach



Peace Brigades International



**Mouvement international
de la réconciliation**



Centre Martin Luther King

Formation à la résolution non-violente des conflits : Bulletin d'inscription

Affirmation de soi

☐ 6 septembre 2003

Communication non-violente

☐ 27-28 septembre 2003

Les émotions dans les conflits

☐ 25 octobre 2003

Mes attitudes face au conflit

☐ 7 novembre ou ☐ 8 novembre 2003

Conflits de culture

☐ 13 décembre 2003

Face à la violence

☐ 16 janvier ou ☐ 17 janvier 2004

Introduction à la médiation

☐ 7 février 2004

Prise de décision par consensus

☐ 6 mars 2004

Les conflits dans un groupe

☐ 8-9 mai 2004

Perfectionnement

☐ 12-13 juin 2004

Jeux coopératifs

☐ 22 novembre 2003

Animation de groupe

☐ 21-22 février 2004

Stratégie d'action non-violente

☐ 27 mars 2004

Pouvoir, autorité et responsabilité

☐ 23 avril ou ☐ 24 avril 2004

Prénom, nom et année de naissance :

Adresse exacte :

Tel journée : soirée : courriels :

No CCP ou compte en banque pour remboursement éventuel :

Je suis déjà membre de ☐ PBI ☐ MIR ☐ CMLK (joindre une copie du versement de votre cotisation).

J'ai déjà participé à tout ou partie de la formation en :

Date : Signature :



A renvoyer à Lucienne Erb
1 av. de Gallatin, 1203 Genève

▼ L'écriture non-violente

Le mot «non-violence» se retrouve sous bien des plumes en ce moment, et manifestement recoupe des interprétations très diverses. Au delà des phénomènes de mode, le CMLK propose un atelier, sur trois soirées, pour explorer en groupe les spécificités d'une écriture non-violente.

Contenu :

1. La paix en soi

Prendre conscience de nos parts réactives face à la violence du quotidien ou de l'ac-

tualité. Développer une capacité d'accueil de nos limites et de nos intolérances.

2. La prise de responsabilité

Assumer au mieux ce que nous écrivons. Mais surtout travailler sur une clarté intérieure, pour séparer nos croyances de la réalité.

3. la cohérence de nos actions

Trouver des stratégies non-violentes, au service de nos besoins et dans un souci de concertation avec l'autre.



Dates : Les lundis 10, 17 et 24 novembre, de 19h30 à 22h.

Au cas où ces dates ne devaient pas vous convenir, vous préféreriez une formation sur une journée en semaine, vous pouvez en informer le CMLK de manière à ce que nous puissions tenter de répondre à vos attentes.

Lieu : pas encore défini.

Prix : Fr. 90.- pour le cycle des 3 soirées (il est nécessaire de s'inscrire pour le tout, chaque partie s'appuyant sur le vécu des autres soirées).

Animateur : Jean-Philippe Faure.

Inscriptions : auprès du CMLK, 021/661.24.34 ou info@cmlk.ch.

Entraînement à la résolution des conflits en classe

En milieu scolaire, des initiatives personnelles favorisent la culture de la non-violence : l'expérience d'une enseignante

Dans le canton de Neuchâtel, les élèves du degré 9 (14 à 15 ans) bénéficient d'un Séminaire d'Education Civique (SEC) doté de 3 heures hebdomadaires. Le programme est assez ouvert et laisse de la liberté à l'enseignant/e. Tandis qu'un cours d'histoire contemporaine et la découverte des structures politiques suisses (niveau communal, cantonal et fédéral) sont obligatoires, d'autres chapitres sont à choix et l'enseignant/e peut travailler en fonction de ses intérêts personnels. En ce qui me concerne, je commence volontiers par l'étude des médias puis j'attaque l'Histoire ; ces activités me permettent de faire connaissance avec les élèves et me mènent à Noël. A ce moment-là, je fais le bilan avec la classe et leur propose un entraînement à la résolution des conflits. Si la classe réagit favorablement, je place cette étude de janvier à avril et je termine l'année avec le noyau dur : les structures politiques. Cette organisation a divers avantages : cela donne beaucoup de sérieux au cours sur les conflits (si je faisais cette partie d'avril à juin, les élèves penseraient que je fais du remplissage) ; d'autre part, la vie en classe d'avril à juin nous laisse beaucoup d'occasions de mettre en pratique ce que nous avons entraîné sur les conflits.

Méthodes et réactions

J'utilise le manuel « Streiten, vermitteln, lösen » de Jefferys, Noack, édition AOL, Lichtenau, Allemagne, 1995, ISBN 3-89111-367-6. J'en ai traduit toutes les fiches de travail que les élèves utilisent. Je tiens ce matériel à disposition des personnes intéressées. Je consacre deux périodes



Vivre en classe avec Mireille Grosjean

hebdomadaires pendant 8 semaines environ à cette sensibilisation.

Un pré-test permet aux élèves de dire comment ils réagiraient à une situation de conflit. Je suis chaque fois effarée de voir comment la force dirige tous les rapports entre jeunes ; une jeune fille dit : « Si on m'insulte, je m'en vais discrètement. » Un grand gaillard : « Si on m'insulte, je tape, sauf si la personne en face de moi a un grand frère. »

Nous voyons d'abord que les humains sont différents et les conflits inévitables. Après avoir découvert les issues possibles d'un conflit (gagnant-perdant, perdant-perdant, gagnant-gagnant), les élèves sont invités à prendre conscience de leurs sentiments. Ce moment est toujours très intéressant, car les élèves sont juste capables de dire : « Je vais bien ! » ou bien « Je ne vais pas bien ! » ; ils ne sont pas au clair sur leurs sentiments et sont surpris qu'on en parle à l'école. Ce passage ressemble à un accouchement : définir d'abord le sentiment en question puis son intensité. Des feuilles de travail présentant des situations concrètes permettent aux élèves de faire le pas. On apprend ensuite à sentir la tension qui monte et on fait des exercices de respiration pour se calmer.

Il s'agit ensuite de devenir sensible à l'écoute active, à apprendre à parler en JE,

à éviter les généralisations abusives. Les quatre étapes de la communication non-violente selon Marshall Rosenberg sont mises en pratique et exercées.

Je passe ensuite aux 9 clés de résolution des conflits selon PRODAS, le « programme de développement affectif et social » de Palomares et Ball (édition Actualisation, collection Le Cercle magique, 1987) : l'excuse, l'alternance, le hasard, le partage, la négociation, l'explication, le compromis, l'arbitrage, la médiation. Pour terminer, je fais lire l'excellent texte de Jean-Marie Muller sur l'agressivité, la violence qui en est une perversion, les conflits, texte que l'on trouve sur le site Internet du CMLK. J'ai donc trois sources principales pour ce programme.

Des limites ?

Le mot « non-violence » n'est pas connu des élèves, ou bien mal connu, ou bien mal interprété. Pour cette raison, je l'évite. L'important est qu'ils prennent conscience que les conflits sont inévitables, qu'ils nous permettent de nous situer par rapport aux autres personnes et de nous enrichir en les résolvant de manière satisfaisante, et qu'il existe des clés pour les résoudre. Comme la méthode utilisée est très concrète, les stratégies utilisées très diverses, les activités

passent bien. Je doute que les grands gaillards abandonnent la violence d'un jour à l'autre après ce cours, mais, dans leur tête, ils ont la connaissance qu'une autre manière de faire existe. Un jour ou l'autre, ils vont y repenser. Une élève qui a suivi ce cours avec moi il y a quatre ans écrit : « Je suis heureuse que tu reprennes les cours des conflits; pour ma part, ça m'avait énormément intéressée et j'en ai toujours l'utilité quatre ans plus tard ! »

Un problème reste entier : mes élèves acquièrent des connaissances et des techniques que mes collègues n'ont pas forcément; les parents des élèves non plus d'ailleurs. Au moment où l'un de ces adultes voit un élève tranquille et maître de lui-même lui demander de négocier la date d'un travail écrit pour de bonnes raisons et avec de bons arguments, il va peut-être se sentir inférieur et s'énervé... Dans le domaine des contacts humains, il n'y a pas adulte et enfant : des enfants ont parfois, de manière naturelle ou acquise, des « dons » de pacificateur qui sont troublants pour l'adulte qui en est privé. Mes élèves me rapportent que l'exercice des stratégies acquises se retourne parfois contre eux. A cela aussi, je dois les préparer.

Mireille Grosjean

Mireille Grosjean est spécialiste en éducation interculturelle, co-présidente de l'Association suisse des Educateurs de la Paix (www.asepaix.ch), auteure de « Echanges de classes clé en main »

Mettez-vous à la place de l'autre personne ...



Tiré du dossier "La médiation", NVA, 1993

La médiation, un moyen de communication

L'intérêt pour la médiation est de plus en plus manifeste. Reflets au travers d'un travail de fin d'études dans le cadre d'une formation organisée par l'Association Suisse des Infirmières (ASI).

La résolution des conflits par la médiation m'a enthousiasmée. C'est pourquoi j'ai voulu suivre une formation dans ce domaine. Pour mon travail de fin d'étude, je me suis intéressée d'une part à l'état des lieux de la médiation dans le canton de Vaud, et d'autre part à la médiation comme moyen de communication.

Communiquer

La vie de tout être humain est faite de communication. Communiquer signifie transmettre, échanger, être en relation, mettre en commun. L'écoute est aussi importante. L'homme communique avec ses semblables pour faire part de ses besoins, de ses émotions, pour tisser des liens sociaux et, dans le sens négatif, pour critiquer, médire, ce qui peut aboutir à un conflit. Le manque de communication, le conflit mal géré sont sources de stress qui se répercuteront sur la santé, si cet état est répétitif et durable. La médiation peut être un moyen pour résoudre le conflit.

Médiation et communication

Tout au long du processus de médiation, la communication est présente. Au départ, le médiateur rencontrera les « médians » séparément. Au cours de la séance de médiation, il sera l'intermédiaire entre eux. A tour de rôle, ils auront un temps de parole et un temps d'écoute du vécu du conflit par l'autre partie. Le rôle du médiateur, guide impartial, est multifonctionnel : mémoriser, résumer, clarifier, observer le non verbal, recadrer, faire ressortir les émotions, tenir compte des cultures, les amener à trouver une solution acceptable pour eux. La communication est rétablie entre les médians si, à la fin de

la séance de médiation, ils se parlent directement, et c'est déjà une réussite. Des médiateurs connus tels que J. Morineau, J-P. Bonaffé-Schmidt, J-F. Six, entre autres, ont souligné dans leurs écrits l'importance de retisser des liens sociaux.

Dans le canton de Vaud

J'ai découvert un large éventail de médiateurs/trices, dans des domaines variés comme l'école, les cars scolaires, les familles, l'administration, le mobbing et le harcèlement, l'église et les réfugiés, la radio et la télévision, les assurances privées. Par des entretiens très enrichissants, je suis entrée en contact avec le monde de la médiation. Les médiateurs/trices rencontrés ont répondu à quelques questions. Ils sont satisfaits de ce mode de résolution des conflits. Ils estiment que la communication y tient une place importante. La médiation mériterait d'être plus largement connue. Tous ont suivi une formation spécifique.

Il y a la médiation et son cadre. L'esprit de la médiation - être authentique, ouvert, dialoguer, promouvoir une culture de paix - est à développer au quotidien.

Carmen Modoux

Etat des lieux de la médiation dans le canton de Vaud et la médiation, un moyen de communication, Carmen Modoux, travail de fin d'études, Formation en médiation avec spécialisation dans le domaine de la santé, 2000-2001, ASI Genève. En prêt au CMLK, cote BR 1880.

Se préparer pour mieux agir

Devenir militant non-violent en faveur des droits humains n'est pas chose aisée. Pour assurer que l'engagement sera bénéfique pour les volontaires aussi bien que pour les populations locales, PBI propose une formation des plus complètes, qui touche aussi bien aux éléments externes qu'aux relations de groupe.

Les derniers mois ont vu proliférer une espèce plutôt étrange : les boucliers humains, dont l'image qu'ils véhiculent laisse plutôt sceptique. Nouveaux kamikazes ou pacifistes à tendance suicidaire, on a du mal à imaginer comment un être humain, aussi gros soit-il, puisse d'une manière ou d'une autre, dévier un tomahawk de sa cible. La retraite de ces boucliers humains au moment où les bombardements sur Bagdad se sont fait trop intensifs prouve une chose : mourir pour une cause ne nous permettra plus de la défendre.

Ne m'entendez pas mal ! Je voue un immense respect aux grévistes de la faim kurdes, à ces femmes qui s'immolent par le



Séance de travail au soleil pour les futurs volontaires
PBI, Soto Iruz, février 2003

feu contre le patriarcat, et à toutes les personnes qui ont l'immense courage de sacrifier leur existence pour améliorer celle d'autrui. Et je ne souhaite pas non plus décourager celles et ceux qui veulent partir sous la bannière de la non-violence. Mon propos est le suivant : si l'on veut s'engager dans une action non-violente, chez soi, et à plus forte raison à l'étranger, il faut être préparé.

A chaque projet sa formation

Les Brigades de Paix Internationales, mieux connues sous leur acronyme PBI, exigent ainsi de leurs volontaires une formation poussée. Chaque projet - PBI est actuellement présente en Colombie, Mexique, Indonésie et Guatemala - dispose d'un processus de formation-sélection qui s'échelonne sur plusieurs mois et qui comporte de nombreux volets. Si une « mise dans le

Une exposition à monter

Dans le cadre de la Décennie pour une culture de la non-violence et de la paix,
le CMLK fêtera ses 35 ans d'existence au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne, du 5 au 24 janvier 2004
Vous avez envie de participer à ce projet, rejoignez-nous pour apporter un coup de mains et/ou vos idées.

- ☐ Je souhaite participer à un groupe de travail
- ☐ Je souhaite participer, à raison de quelques heures, à la surveillance de l'exposition

Prénom et nom :

Adresse :

Nos de téléphones, adresse e-mail :

Bulletin à retourner au CMLK, rue de Genève 52, 1004 Lausanne

bain» sur le terrain est incontournable, la formation dispensée avant le départ l'est aussi. A la fois sous forme de cahiers et activités de formation à distance et d'une semaine de préparation en groupe. La dernière, dispensée par les excellents formateurs du projet Colombie et à laquelle j'ai eu la chance de participer, a eu lieu au Pays basque espagnol en février dernier.

Outre des critères élémentaires (maîtriser la langue du pays, être en bonne santé, avoir atteint un âge de raison et s'engager pour une année), on attend beaucoup des observateurs : indispensable, tout d'abord, de pouvoir situer PBI dans son contexte. Savoir qu'elle est une ONG fondée par des mouvements pacifistes, qu'elle s'inscrit dans une tradition non-violente, connaître ses principes et sa structure permet de comprendre ses actions présentes sur le terrain. Essentiel aussi de connaître le pays dans lequel on se rend. Le détour par l'histoire est également inévitable pour comprendre les enjeux actuels. Ces derniers nous ont été expliqués en Espagne par un militant colombien des droits humains. Être sensibilisé à la culture permettra par ailleurs d'éviter de nombreux incidents. Élémentaire enfin de connaître les mesures de sécurité à prendre, de savoir décoder, analyser, filtrer et diffuser des informations sensibles, de pouvoir appliquer des mesures d'urgence sans aucune hésitation.

Soigner le relationnel

Mais s'il est un niveau sur lequel se concentre particulièrement la formation, c'est l'humain ! PBI se préoccupe en effet de l'équilibre social et psychologique de ses volontaires afin de garantir des conditions de travail optimales dans des équipes qui vivent et travaillent ensemble 24 heures sur 24. Grâce à des jeux de rôle ou coopératifs, des mises en situation, des brainstormings, et d'autres outils non-violents, la quinzaine de futurs volontaires présents a donc planché sur le thème des relations interpersonnelles. Apprendre à s'appuyer sur le groupe pour gérer les situations difficiles, prendre une décision par consensus, déceler chez les autres des signes de fatigue ou de stress, réfléchir aux raisons de l'engagement ou encore exprimer les éventuelles tensions. Pas facile de faire confiance à celle qui nous promène les

yeux bandés ! C'est pourtant un aperçu de la situation de dépendance que vivent les personnes avec qui travaillent les expatriés de PBI. Exprimer collectivement les peurs a un véritable effet thérapeutique : les craintes disparaissent avec celle d'être jugé, des liens se créent et le groupe se resserre. De quoi mettre toutes les chances de son côté pour que l'action des volontaires sur le terrain soit efficace, et agréable !

Anouk Henry

Anouk, Manon et PBI

La Colombie c'est loin, et en plus il paraît qu'ils se font la guerre depuis quarante ans. Quelle drôle d'idée de vouloir aller passer huit mois là-bas, comme volontaire pour la paix ! Et pourtant, Anouk Henry et Manon Schick, respectivement anciennes permanentes du CMLK et de PBI, sont parties en avril dernier en Colombie pour y travailler bénévolement avec PBI.

PBI fait un travail réaliste pour la paix, en envoyant des volontaires non armés dans des régions en conflits, protégeant le travail d'organisations qui œuvrent pour le respect des droits humains (plus d'infos sur peacebrigades.org ou 026/422.26.03).

Le projet PBI-Colombie engendre des frais financiers : même si les volontaires sont bénévoles, le coût par personne est de Fr. 2000.-/mois (logement, nourriture, déplacement, administration, défraiement pour la gestion du projet).

Pour soutenir ces volontaires : PBI, 2300 La Chaux-de-Fonds, CCP 23-729-0.



Petit job à repourvoir

Dès juillet ou à convenir,
le CMLK recherche

une aide de bureau

Env. 6 heures/par semaine
Rémunération Fr. 25.-/h.



Entrée du secrétariat

Le travail présente de multiples facettes : facturation, correspondance, apporter le courrier à la poste, rangement, classement, faire des paquets, relecture...

Pour remplir ces tâches, il est nécessaire de savoir utiliser un ordinateur, de bien maîtriser le français et surtout d'apprécier la polyvalence.

Un petit job, mais aussi une manière de connaître la vie d'une petite association.

Ce poste est à repourvoir pour les mois à venir et ne permettra aucunement d'assurer l'ensemble des tâches à effectuer. Il a été créé dans l'attente que le CMLK trouve les moyens financiers pour engager un ou une nouvelle secrétaire associative.

Information auprès de Sandrine Bavaud :
021/661.24.34

Boris Vian

«Pour faire un militaire, il faut défaire un civil.»

«La guerre est à un soldat d'un intérêt capital car chacun peut y gagner l'observation et parvenir à un cadavre.»

Né en 1920 à Ville-d'Avray en région parisienne, le terreau semblait fertile à la contestation, puisque son père, rentier, enseignera à ses enfants le respect des libertés et la méfiance des institutions, particulièrement de l'Eglise et de l'Armée. Parallèlement la culture tiendra une grande place au sein de ce ménage animé.

Souffrant de problèmes cardiaques depuis l'âge de douze ans, Boris est instruit à domicile. Elève brillant et doué, passionné par les auteurs classiques, il passe un baccalauréat latin-grec à quinze ans et un autre à dix-sept ans après avoir appris l'anglais en autodidacte. A dix-sept ans, mordu de jazz, genre de musique alors quasiment inconnu en France, il se met à jouer de la trompette et à organiser des soirées avec ses frères, Léo et Alain, respectivement batteur et guitariste; soirées très fréquentées en raison du charisme et du sens de la fête de Boris.

En raison de ses problèmes cardiaques, il échappe à la mobilisation de 1939 et entre à l'école Centrale des Arts et Manufactures, à Angoulême, de laquelle il ressortira en 1942 muni d'un diplôme d'ingénieur en métallurgie.

En 1941 il se marie avec Michelle Léglise qui lui donnera deux enfants, Patrick et Carole.

En marge de ses activités d'ingénieur, il écrit son premier ouvrage «Les cent sonnets» qui ne sera édité qu'en 1984 !

Passionné par l'absurde, il excelle aux jeux intellectuels en tout genre, et devient trompettiste, tout en écrivant son deuxième ouvrage, «Trouble dans les Andains».

En 1944, il commence à publier, principalement des poèmes, sous des pseudonymes tels que Hugo Hochebuisson, ou encore Bison Ravi, qu'il empruntera notamment pour publier un poème évoquant l'interdiction du jazz américain par les Allemands. Il commence également à écrire

des chansons, activité qui prendra de plus en plus d'ampleur au fil du temps.

En 1945, il signe un contrat chez Gallimard, pour le roman «Vercoquin et Plancton». C'est chez eux que paraîtra l'année suivante «L'Ecume des Jours», au sujet duquel Queneau s'est exprimé en ces termes : «Le plus poignant des romans d'amour contemporain»; son roman le plus célèbre. C'est également l'année de sa rencontre avec le couple Sartre/de Beauvoir qu'il fréquentera assez régulièrement jusqu'à la fin de sa vie.

Au-delà de la provocation

C'est par un pastiche de roman noir américain, «J'irai cracher sur vos tombes» que le scandale arrive. Mais si le titre en lui-même



1948, Boris Vian accueille Duke Ellington à Paris

« Une vie d'aventure, d'honneur et d'héroïsme consiste généralement en une suite d'exploits accomplis chez les autres et qui vous eussent inmanquablement mené en prison si vous les aviez accomplis chez vous. »

est déjà suffisamment provocateur, le contenu en est sulfureux; et pour cause : ouvrage protestataire, érotique et violent sur le racisme aux Etats-Unis, c'est une histoire de vengeance atroce.

Vian le publie sous le pseudonyme (encore un !) de Vernon Sullivan, prétendant n'avoir été que le traducteur.

Néanmoins, le livre se vend extrêmement bien, ainsi que les deux suivants : «Les Morts ont tous la même peau» «Et on tuera tous les affreux».

La guerre terminée, le jazz gagne la jeunesse parisienne. Boris et ses frères deviennent alors les piliers du Tabou, boîte très fréquentée par les existentialistes. Malheureusement Vian doit renoncer à la trompette, et ce pour des raisons de santé. Il intègre alors la rédaction de Jazz Hot, magazine spécialisé, dans lequel il tiendra fermement les rênes de la critique.

A la fin des années 1940, Vian diversifie ses activités, il écrit ses premières pièces de cabaret, traduit des romans de Raymond Chandler, devient rédacteur en chef de Jazz News et continue à écrire des chansons; son premier succès sera une chanson interprétée par le jeune Henri Salvador, pour qui il écrira encore par la suite.

Durant les années 1950, il se consacre à la rédaction de pièces de théâtre, se sépare de Michelle pour s'engager avec une danseuse allemande avec laquelle il se mariera en 1954. Le manque d'argent se faisant sentir, il traduit énormément. Précurseur comme à son habitude, il s'intéresse aussi à la science-fiction, ce qui lui inspirera par la suite «La Java martienne». Il intègre également le Collège de Pataphysique, science du virtuel et des solutions imaginaires. Parmi ses petits camarades, on retrouve Queneau, Ionesco et Prévert.

Mélange de bonheur et de désespoir

Au milieu des années 1950, il écrit de plus en plus de chansons, très souvent orientées politiquement, à commencer par celle qui lui fut inspirée par le début de la guerre d'Indochine, à savoir : «Le Déserteur».

Ce manifeste anti-militariste fut tellement controversé, que l'album sur lequel il apparaît fut tout bonnement censuré, ses propos étant jugés scandaleux. Cette chanson, supplique pour ne pas se battre, est violemment critiquée, même au sein de son public.

Une fois de plus, Vian a reniflé la tendance: celle-ci se nomme le rock'n'roll. Il écrit des textes pour de nombreux artistes (Henri Salvador, Magali Noël et al.), il écrit aussi des chansons qu'il interprète lui-même, telles que la «Java des bombes atomiques»: il y met en scène un brave homme qui bricole, et qui bricole tant, qu'il construit une bombe atomique. Les chefs d'état du monde entier, très intéressés, lui rendent tous visite; il les enferme alors en compagnie de la bombe avant de tous les faire sauter! Il y a aussi la «Java des chaussettes à clous», (compagnes chéries des chastes gendarmes, dit-il dans la chanson). C'est ce doux mélange, comique et subversif qui fait tout son charme, et Vian le sait bien. Sous des dehors très drôles, ses textes sont tour à tour engagés ou contestataires, parlant tant de la brutalité policière que de l'alcoolisme.

A la fin des années 1950 sa vie s'accélère, mais il ne trouve pas le temps de se reposer, engagé dans le projet cinématographique de «J'irai cracher sur vos tombes». Un projet dont il sera finalement écarté.

Invité tout de même à la première, il meurt durant la projection, succombant à ce cœur si fragile et pourtant si impétueux.

Sa mort a laissé un vide cruel dans le monde littéraire français. Dans la chanson et dans l'écriture ses traces ont été suivies par bien d'autres, mais nul n'a réussi à égaler son mélange de bonheur et de désespoir, d'irrévérence et d'ouverture d'esprit. Heureusement il nous reste son œuvre, et pensant à nous, peut-être, il a été prolifique, encore que certains ne s'en satisfont pas !

Sophie Delalay

LIEN INTERNET

<http://borisvian.free.fr>

En bref

▼ La paix à travers la philatélie

Par un courrier électronique, Hubert Vanderplancke a fait savoir au CMLK qu'il a découvert notre site Internet www.cmlk.ch. Il trouve que notre démarche pour la paix est très importante de nos jours.

Pour sa part, il a développé la paix d'une façon un peu différente. Il a créé un site Internet www.vdpk.free.fr dont le projet est de montrer comment la philatélie a mis en avant ceux qui participent à la Paix et les démarches de fraternité qui sont mises en œuvre pour leurs concrétisations. Des personnages de paix y sont notamment présentés, comme Martin Luther King, moyennant un timbre édité par la République du Tchad.

▼ Sites nucléaires militaires : quels enjeux ?

Greenpeace vient de publier une carte des sites nucléaires militaires. En avril, il y avait environ 30'000 bombes atomiques sur la planète, soit une réduction de seulement 1'500 unités depuis la signature du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Un rythme inacceptable compte tenu des dangers que cet énorme arsenal constitue pour chacun d'entre nous. Si les puissances nucléaires sont sérieusement inquiètes des armes de destruction massive (ADM) que possèdent l'Inde, le Pakistan, Israël et la Corée du Nord, elles doivent donner l'exemple en réduisant immédiatement leurs arsenaux et en cessant immédiatement de produire de nouvelles armes atomiques.

Dès lors que les USA et le Royaume-Uni ont tellement de difficulté à trouver des ADM en Irak, Greenpeace a pensé rendre service en fournissant un guide des armes atomiques connues, ainsi que leurs coordonnées. Greenpeace espère également que cette nouvelle carte sera utile au TNP. La carte virtuelle Zoom to Doom se trouve sur www.greenpeace.org/wmdmap. Pour plus d'info Clément Tolusso, porte-parole de Greenpeace en Suisse, 022/741.03.64.

Internet : avis aux amateurs et amatrices

Le CMLK a besoin d'aide pour la mise à jour de notre site web ! Celle-ci ne requiert pas de compétences web approfondies. Si vous possédez un ordinateur et que vous avez l'envie d'y participer, contactez-nous ! La disponibilité requise s'élève à quelques heures par mois.

Et si vous possédez des compétences techniques web, un coup de pouce serait bienvenu. Nous souhaiterions réécrire en PHP l'application de consultation du catalogue en ligne. Que vous soyez chevronné ou débutant, notre webmaster collaborerait avec plaisir avec vous pour cette réalisation.

Contact: Sandrine Bavaud,
Secrétariat CMLK, 021 661 24 34.

▼ Service civil : quelques chiffres

Les demandes d'admission au service civil ont continué à augmenter au cours du premier trimestre 2003, soit de 5 %. Comparativement, l'augmentation pour la même période de l'année passée était de 3%. Les proportions linguistiques sont restées les mêmes pour les groupes de langues allemande, française et italienne (70%, 25% et 5%). En revanche, le nombre de places d'affectation a légèrement diminué.

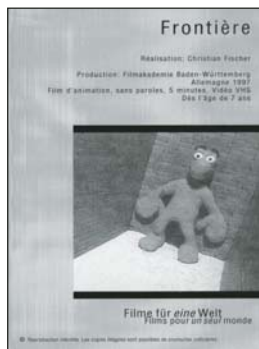
Comparé aux chiffres des années précédentes, le nombre des décisions positives a aussi considérablement augmenté. Sur les 554 demandes valides déposées, 434 ont reçu une réponse positive, 30 furent rejetées et 22 furent retirées. Ainsi, ce sont donc 84% des demandes traitées qui ont fait l'objet d'une décision positive (en 2002, ce pourcentage n'était que de 75%). A la fin du mois d'avril 2003, 9'388 personnes étaient astreintes au service civil.

*Extrait du communiqué de presse du
Département fédéral de l'économie,
26 mai 2003*

Nos sélections

▼ Frontière

Christian Fischer, «Films pour un seul monde», 2001, 5 min (Cote K.V.057)



Deux personnages en pâte à modeler de couleur de peau différente se rencontrent. Chacun aimerait que l'autre s'écarte. Au lieu de se mettre d'accord, tous deux commencent à dresser un mur de séparation. Ils finissent par se rendre compte qu'ils ont en réalité construit un labyrinthe dans lequel ils n'ont pas d'échappatoire possible. Avec ses images claires et simples, ce film invite à aborder des thèmes comme la capacité (l'incapacité) de communiquer, les conflits et la résolution des conflits, les limites et les barrières (celles que l'on fixe, celles auxquelles on se heurte), la rencontre avec l'étranger ou la tolérance. [Editeur]

* Nous cherchons à obtenir les ouvrages que vous nous proposez

* Nous vous débarrassons des livres et archives qui vous encombre

* Nous vous informons sur les documents disponibles

documentation@cmlk.ch

* Nous vous envoyons des listes de nouveautés

* Nous publions le catalogue sur le web

www.cmlk.ch

▼ Lanza Del Vasto le Pèlerin : Evocation poétique, philosophique et combattante

Un film de Louis Campana, Ed. Association Shanti ; Amis de Lanza del Vasto, 2002, 62 minutes (Cote K.V.056)



Voilà un beau film qui nous dévoile diverses facettes du fondateur du mouvement de l'Arche. Si les images sont reposantes, le texte est d'un accès plus difficile : les poèmes de Lanza sont admirablement ciselés dans la langue française et il est préférable de les lire que de les entendre.

Le film est essentiellement constitué de témoignages qui donnent des éclairages sur l'extraordinaire richesse de la production artistique, la pensée philosophique et l'engagement pratique de celui que Gandhi baptisa Shantidas, le serviteur de la paix.

La bibliothèque du CMLK propose une vingtaine de livres ou brochures de Lanza Del Vasto.

Michel Mégard

Nous avons reçu

▼ **Les seigneurs de la guerre : Brève histoire de la guerre et de ceux qui la font**, Jean Bacon ; avant-propos du Général de Bollardière, Phébus, 2003, 318 p. (Cote 355.02 BAC)

▼ **L'intervention civile : une chance pour la paix : Actes du colloque, Assemblée nationale, Paris, 26-27 octobre 2001**, Alternatives non violentes, 2002, 68 p. (Cote 327.17 LIN)

▼ **Bonnes pratiques de résolution non-violente des conflits en milieu scolaire : Quelques exemples**, UNESCO, 2002, 79 p. (Cote BR 1902)

▼ **Propositions de paix : Colloque de Cerisy [août 2000], Les Empêcheurs de penser en rond / Le Seuil, 2002, 337 p. (Cote 100 PRO) - Ethnopsychiatrie.**

▼ **Forum d'été 2002 : Vers une culture de non-violence : Comment passons-nous à l'action ? Rolancourt, 28 juillet - 2 août 2002**, MAN, Mouvement pour une Alternative Non-violente, 2002, 81 p. (Cote BR 1884)

▼ **La médiation et la résolution d'un conflit ethnique en Afrique : Cas du Burundi : Accord d'Arusha**, Laurent Kavakure, Institut Universitaire Kurt Bösch, 2002, 227 p. (Cote BR 1889)

▼ **Le pardon humain**, E. Mullet, F. Azar, J. Kadima Kadiangandu, M. Girard et G. Vinsonneau, Ed. Charles Léopold Mayer, 2002, 61 p. (Cote BR 1885)

▼ **L'impact des images violentes**, Non-violence actualité, 2003, 23 p. (Cote BR 1891)

▼ **« La violence familiale » : Dossier : témoignages et expériences des professionnels, histoires de vies**, Fédération suisse pour la formation des parents FSFP, 2003, 49 p. (Cote BR 1893)

▼ **La violence au travail, Julien Perriard, Rafaël Weissbrodt, Conférence romande et tessinoise des offices cantonaux de protection des travailleurs**, 2002, 45 p. (Cote BR 1894)

▼ **International Women's Day for Peace and Disarmament : May 24 - 2003, IFOR et IPB**, 2002, 27 p. (Cote BR 1883)

▼ **Pazifismus : Gewaltfreiheit als Lebensprinzip**, Redaktion friZ, 2003, P. 10-25 (Cote BR 1903)

▼ **PEACE-PLEASE : Friedensfestival Raum für gelebten Frieden, Forum für Friedenserziehung (Int. Versöhnungsbund Deutschschweizer Zweig)**, 2002, 19 p. (Cote BR 1892)

▼ **Jahresbericht Schweizerischer Friedensrat April 2002 - März 2003 : No war**, SFR, 2003, 23 p. (Cote BR 1896)

▼ **Gegen Terror(ismus) und Krieg : Für gemeinsame Sicherheit und eine gerechte Welt : Beiträge zum Zehnten Dresdner Friedenssymposium am 16. Februar 2002**, Dresdener Studiengemeinschaft Sicherheitspolitik e.V. (DSS), 2002, 58 p. (Cote BR 1887)

Autres acquisitions

▼ **A quoi sert l'autorité - S'affirmer, respecter, coopérer**, Véronique Guérin, Chronique Sociale, 2001, 219 p. (Cote 150.194 GUE)

▼ **Savoir communiquer avec les adolescents**, Edith Tartar Goddet, Ed. Retz, (1999) 2002, 174 p. (Cote 150.194 TAR)

▼ **Savoir gérer les violences du quotidien**, Edith Tartar Goddet, Ed. Retz, 2001, 158 p. (Cote 150.194 TAR)

▼ **Rapport mondial sur la violence et la santé : résumé**, Organisation mondiale de la santé (OMS), 2002, 44 p. (Cote 301.633 RAP)

▼ **Rapport mondial sur la violence et la santé**, sous la dir. de Etienne G. Krug [et al.], Organisation mondiale de la santé (OMS), 2002, 376 p. (Cote 301.633 RAP)

▼ **Citoyennes militairement incorrectes**, Andrée Michel et Floh [Florence Debray], L'Harmattan, 1999, 160 p. (Cote 322.7 MIC)

▼ **La paix, faut s'accrocher !**, conception Maryvonne Connan, PEMF ados, 2000, 63 p. (Cote 370.114 LAP)

Zappe la guerre : 1914-1918 : la première des guerres mondiales, [texte et dessins] PEF, Rue du Monde, 1998, [N.p.] (Cote 940.3 PEF)

▼ **La paix à l'épreuve : La Chaux-de-Fonds 1880-1914 : Une cité horlogère au coeur du pacifisme international**, Christophe Stawarz ; préf. Marc Perrenoud, Ed. Gilles Attinger ; Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, 2002, 179 p. (Cote 949.4 STA)

▼ **Soyez forts ! Pas de violence envers les enfants !**, six brochures de l'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant (ASPE), 2002 (Violence physique, Violence psychologique, Violence sexuelle, ▼ **Négligence, Violence structurelle**, (Brochure d'accompagnement), 19 à 79 p. (Cote BR 1895 a-f)

Dons

▼ **Moi et l'autre : Grandir dans la relation, progresser dans l'échange**, Les Cahiers protestants, 2003, 52 p. (Cote BR 1890)

▼ **Petit traité de l'émotion**, Denise Desjardins, Ed. de La Table Ronde, 1996, 90 p. (Cote 181.1 DES)

Vous aimez lire, vous pensez que la non-violence mérite d'être mieux re-con nue, vous estimez que le Centre de documentation du CMLK est précieux, vous avez un peu de temps, vous êtes libre de vivre une nouvelle expérience, alors cette annonce peut vous intéresser !

Le CMLK recherche, pour son Centre de documentation, une personne pour s'occuper bénévolement des acquisitions.

Entrée en fonction : septembre 2003 ou à convenir.

Cahier des charges :

- **Relever ici et là** les nouveautés à partir de revues spécialisées en non-violence, de sites Internet, en visitant des librairies, en répondant aux attentes provenant de personnes proches du CMLK, en réceptionnant les dons d'ouvrages.
- **Trier - choisir - décider** : Cibler les références en fonction des thématiques et des priorités existantes.
- **Commander** les ouvrages sélectionnés en Service de prêt, voire les acheter.
- **Utiliser le fichier des acquisitions** : Un fichier FileMaker permet de gérer les nouveautés depuis la première notice jusqu'à l'envoi des justificatifs.
- **Rédiger ou coordonner** la rédaction de comptes-rendus pour les pages « Centre de documentation » de *Terres civiles*.
- **Envoyer des justificatifs** aux maisons d'édition, après la parution de *Terres civiles*.
- **Etablir des statistiques** annuelles, pour le rapport d'activité du CMLK.

Compétences requises :

- Etre disponible **2 jours par mois**.
- Engagement sur le **long terme** (min. 2 ans).
- Etre à l'aise dans la **rédaction** et avec un **ordinateur**.

Avantages :

- **Mieux découvrir** la non-violence.
- **Echanger** avec les « professionnels/elles » de la non-violence.
- **Travailler de manière autonome** dans le cadre d'une petite équipe.
- Bénéficier de **matériel informatique** performant mis à disposition au secrétariat (une bonne partie du travail peut aussi être effectué à la maison).
- **Se familiariser** avec un Centre de documentation unique en Suisse.
- **Valoriser** l'apport du CMLK.

Remarque :

Certaines tâches peuvent être déléguées.

Information auprès de Michel Mégard : mmegard@freesurf.ch ou 022/792.58.65

Pétition mondiale pour la paix

Je veux la paix sur la Terre

Nom, prénom, signature, lieu, date

.....

.....

.....

.....

.....

Nous demandons un armistice planétaire le 28 décembre 2012

1.5 milliards de signatures témoignant de notre volonté de vivre en paix seront remises aux Nations Unies.

Neutre de toute influence politique, religieuse et économique, cette pétition peut être librement signée par tous.

Pétition à renvoyer à l'initiateur : Roland Höhn - Clos 14 - 1207 Genève - Suisse

Présentation

L'idée de la « pétition mondiale pour la paix » part d'un simple constat : la réalité qui nous est présentée dans les médias et celle que la plupart d'entre nous vivons au quotidien n'est pas la même.

Cette pétition n'a pas l'ambition de changer le monde. Elle vise simplement à rappeler à chacun d'entre nous qu'en réalité, la seule chose à laquelle nous aspirons, est de vivre en paix.

Cette pétition ne fait le procès de rien ni de personne. Elle ne véhicule aucune intention « anti » quelque chose. Elle ne fait pas la guerre à la guerre. Elle ne s'occupe pas de la politique, de la religion ni de l'économie.

Cette pétition n'occulte aucun des autres problèmes auxquels l'humanité est confrontée. Elle veut simplement rappeler que toutes les actions entreprises dans le monde pour soulager de l'injustice, de la maladie, de la famine et du manque d'eau, pour la sauvegarde de notre patrimoine écologique et pour l'amélioration des relations inter-ethniques, etc, ne sont efficaces que dans un climat paisible.

Recueillir 1.5 milliards de signatures en dix ans, c'est le défi que compte relever cette pétition afin de prouver qu'au moins un humain sur cinq partage cette volonté de vivre en paix.

Il est demandé un jour d'armistice planétaire : le 28 décembre 2012 pour célébrer tous ensemble le premier jour sans aucun conflit que l'humanité ait jamais vécu. Fixé aux derniers jours de l'an, il nous permettra d'entrer dans l'année suivante avec la conscience que les conflits restants peuvent et doivent être réglés rapidement de manière intelligente.

A la fin mai 2003, près de 17'000 personnes ont souscrit à cette pétition. Elle peut être diffusée partout et nous sommes libres de ne pas la signer.

La trajectoire de Roland Höhn, initiateur de cette pétition, est à découvrir au travers de son site Internet. Il a notamment, au printemps 2002, parcouru sept tours du lac Léman en autostop avec un panneau « □paix□ » (www.petitionmondialepouirlapaix.org).